

1630 Bulle: Av. de la Gare 4  
Tél. 029 / 2 31 31 / 32  
Fax 029 / 2 27 12

1618 Châtel: Bâtiment de la poste  
Tél. 021 / 948 70 06  
Fax 021 / 948 94 75

CCP 17-34051-9

23

*Me Raymond GILLARD*  
Avocat et notaire  
Grand-Rue 35

1630 B U L L E

Bulle, le 7 septembre 1994/m

Concerne : affaire Savioz/Ferraglia

*Cher Confrère,*

*J'accuse réception de votre lettre du 1er septembre courant et j'ai pris connaissance des questions posées. Je me permettrai d'y répondre selon mes connaissances :*

- 1) *A mon avis, toutes les factures des entrepreneurs ont été payées. Dans tous les cas, aucune hypothèque légale des entrepreneurs n'est inscrite au registre foncier, ce qui permet d'envisager sans difficulté la vente*
- 2) *Je n'ai pas d'indication sur l'utilisation des fonds que Mme Savioz et M. Ferraglia auraient fait de leur compte de construction. Pour pouvoir établir un budget quant à l'impôt sur les gains immobiliers éventuels, j'ai demandé à M. Ferraglia de me fournir les justificatifs des travaux de plus-value qui auraient été effectués sur la maison. Ces pièces et uniquement ces pièces m'ont été transmises par Me Tinguely, à la condition que Mme Savioz n'entre pas en possession de ces pièces.*

*Il m'était indispensable d'être en possession de ces documents pour donner les indications utiles à M. Ferrière qui s'était engagé à acquitter l'impôt sur les gains immobiliers éventuels.*

./.

*De plus, je ne connais pas les motifs de Me Tinguely qui me demandait de ne pas fournir ces pièces à Mme Savioz.*

- 3) *Quant aux renseignements donnés à M. Ferrière, ceux-ci restent conformes à l'éthique de notre métier et aucun élément nécessaire n'a pas été porté à la connaissance de l'acheteur. M. Ferrière connaît tous les éléments dont nous faisons part aux acquéreurs lors de l'instrumentation d'une vente.*

*Je reste naturellement à votre entière disposition pour tout complément d'informations et vous prie de croire, Cher Confrère, à l'expression de mes sentiments dévoués.*

*Elmire - Kaeli*

*1.*